

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **1**

**OBJET : Budget primitif
de l'exercice 2023 –
Budget annexe Périls**

SEANCE DU MARDI 14 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 mars 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi
8 mars s'est réuni salle Tournilhac à la Mairie, sous la présidence de Stéphane
RODIER, Maire ;

Etaients présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE,
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia
BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL,
Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Lisa ASAR à Sophie DELAIGUE,
Régine BEAL à Eric BOUCOURT,
Serap ALP à Yoann BENTEJAC,
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaients absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNE

BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE PERILS

- Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif;
- Vu l’instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget annexe PERILS ;
- **Considérant** la teneur du Débat Lors du Rapport d’Orientation Budgétaire du 22 février 2023, la commission des finances du 6 mars 2023 ;
- **Considérant** le projet de budget primitif de l’exercice 2023 du budget annexe PERILS présenté par le Maire ;

Le projet de Budget Primitif 2023 au Budget Annexe PERILS, qui s’équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	260 500,00	304 680,24
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		44 180,24	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	304 680,24	304 680,24
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	200 000,00	200 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	24 529,84	24 529,84
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	224 529,84	224 529,84
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	529 210,08	529 210,08

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

- **Adopte** le budget primitif pour l'exercice 2023 du budget annexe Périls tel que décrit dans le document annexé :
 - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

La secrétaire de séance,



Annie CHEVALDONNE

le Maire,



Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Publié le



ID : 063-216304303-20230314-230314_52-DE